

d'années qu'ils ont rebâti leur chapelle détruite par les Anglais, après la prise de Louisbourg. Enfin ils ont échu en partage à M. Lejamtel qui ne sait pas leur langue, ne cherche pas à l'apprendre, leur accorde huit jours de mission par année, et, quand ils ont des malades, les oblige de les lui apporter à Aritch, c'est-à-dire à six ou huit lieues de là, pour les administrer. Cette conduite serait d'une extrême dureté dans d'autres circonstances que celles où se trouve ce vertueux missionnaire, dont la desserte est déjà si étendue et si difficile qu'il ne pourrait y suffire, s'il fallait qu'il se transportât à leur village toutes les fois qu'il y a des malades, ou qu'il y séjourât aussi longtemps qu'ils le désireraient.

30 juin. Cette année, les Micmacs de Labrador ont construit un presbytère auprès de leur chapelle, et ne doutaient pas que l'évêque, en l'apercevant, ne leur donnât aussitôt un prêtre qui n'aurait qu'eux à servir. Mais il est plus aisé de construire un presbytère que de trouver un prêtre pour l'occuper. D'ailleurs comment pourroient-ils à son entretien ? Ils sont pauvres et paresseux comme tous les Micmacs, ont à peine le courage

priest. . . » Il est vrai qu'une lettre du même missionnaire catholique adressée à M. Louis Robichaud et citée dans *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline* a pour date le 17 septembre 1762. Mais c'est une erreur du copiste qui avait procuré cette lettre à l'abbé Casgrain, et il faut lire 1761 et non pas 1762. M. Placide Gaudet m'écrivait à ce sujet qu'il est absolument certain que M. Maillard est mort au mois d'août 1762 ; il établit le fait par des preuves de circonstances, qui ne manquent pas de valeur. M. Maillard essuya une longue maladie durant l'été de 1761, chez Louis Petitpas qui demeurait à Halifax. Le 1^{er} juillet de la même année, il accorde une dispense de parenté en faveur de Jean-Baptiste Thibodeau et d'Isabelle Landry, et ce mariage fut contracté à Boston, le 17 novembre suivant. Cela est prouvé par les registres de la Basilique de Québec. Or dans sa lettre à Louis Robichaud, il dit : « Je vous adresse une dispense ci-inclus que je vous prie de lire. . . » M. Gaudet, qui est une autorité, est d'avis — et je partage son opinion — que cette dispense est celle de Jean-Baptiste Thibodeau donnée le 1^{er} de juillet 1761. Par conséquent la lettre de M. Maillard est du 17 septembre 1761 et non pas du 17 septembre 1762. Elle ne contredit plus celle du ministre Wood, laquelle demeure dans toute sa force et affirme, comme on l'a vu, que M. Maillard est mort à Halifax en août 1762.

Antoine Simon Maillard était arrivé en Acadie en 1734 ; l'évêque de Québec le nomma son grand vicaire à Louisbourg en 1740. En 1759, comme le raconte Mgr Plessis, le gouvernement anglais le fit venir à Halifax où il desservait les Micmacs et les Acadiens. Il les réunissait dans son oratoire de la grande batterie, où il conservait le Saint Sacrement.